



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 63263

Texte de la question

M Jean-Marie Demange attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'intégration sur l'inquiétude des directeurs d'établissements sociaux et medico-sociaux relative à la rénovation de leur statut. Le collectif de ces établissements a élaboré, en collaboration avec la direction de l'action sociale, un certain nombre de propositions, soumises actuellement à l'arbitrage du Premier ministre, il lui demande de lui indiquer l'état d'avancement de ce dossier.

Texte de la réponse

Reponse. - La direction de l'action sociale a réuni le 9 novembre 1992 l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles représentant les directeurs d'établissements sociaux et medico-sociaux publics, pour leur faire part de l'état d'avancement du dossier de rénovation statutaire. Elle s'est engagée à adresser à l'ensemble des participants, un document écrit précisant pour chacun des points figurant dans la plate-forme élaborée fin 1991, les positions susceptibles de donner lieu à un accord interministeriel.

Données clés

Auteur : [M. Demange Jean-Marie](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63263

Rubrique : Institutions sociales et medico-sociales

Ministère interrogé : affaires sociales et intégration

Ministère attributaire : affaires sociales et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 1992, page 4855